



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq le 29 août, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

**Date de convocation** : 22 août 2025

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Laurence PILLONEL, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Guy LANCON, Hélène LEVA, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Daniel FAVRE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – Mesdames et Messieurs Rosy CHAMAYOU, Alain GATTELET, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Charlotte LAFOURCADE, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE.

### **Procurations**

Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de Mme Rosy CHAMAYOU  
M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Alain GATTELET  
Mme Hélène LEVA a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL  
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Patrice BOUTHORS  
M. Laurent DEMOLIS a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET  
Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de Mme Charlotte LAFOURCADE  
M. Italo GARD a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE  
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

**Secrétaire de séance** : Madame Virginie SUATON

<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>27</b>		
En exercice	: 27	Pour	: 27
Présents	: 19	Contre	: /
Votants	: 27	Abstention	: /

### **4.1. CREATION D'UN POSTE A TEMPS COMPLET AU SEIN DU SERVICE ADMINISTRATIF**

**Madame le Maire,**

**RAPPELLE** que, conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

**INDIQUE**, au regard de l'augmentation significative de la population ces dernières années, que l'activité du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'intensifie. Il apparaît nécessaire de recruter un agent chargé de la gestion des dossiers ainsi que de l'organisation des tâches administratives relevant de ce domaine de compétence.

**PRECISE** que ce poste pourra être occupé par un agent contractuel.

- Conformément à l'article L332-14 du Code général de la fonction publique, pour une durée d'un an renouvelable une fois, dans la limite totale de deux ans, si la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'a pas abouti ;
- Ou, en application de l'article L332-8, 2°, pour une durée de trois ans, renouvelable, lorsque les besoins du service ou la nature des fonctions le justifient, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, avec le constat du caractère infructueux du recrutement d'un fonctionnaire sur cet emploi.

**AJOUTE** que, ne connaissant pas encore la quotité nécessaire, il est proposé de créer le poste à temps complet et celui-ci sera pourvu en fonction des besoins.

.../...

SUGGERE ainsi de créer un poste à temps complet, dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le tableau des emplois,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**DECIDE** de la création, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, du poste mentionné dans les tableaux ci-dessous :

EMPLOI	Cadre d'emploi ASSOCIE	CATEGORIE	Temps de travail
Agent en charge du CCAS	Adjoint Administratif	C	35 heures

**PRECISE** que le tableau des emplois sera modifié en conséquence.

**INSCRIT** au budget primitif de l'année 2025, au chapitre 12, les crédits correspondants.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte y afférent et à veiller à la bonne exécution de cette délibération.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD



Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 29 août 2025

Le Maire - Catherine BASTARD

03 SEP. 2025

03 SEP. 2025



La secrétaire de séance - Virginie SUATON